

LES VOEUX DU SPIP 31/09 : Bonne année et surtout la santé...

Parce que 2017 a été particulièrement difficile et ce, pour toutes les antennes du SPIP 31/09:

- Des départs à la retraite depuis 2016 toujours non remplacés
- Des effectifs cibles en RH non atteints
- Des locaux inadaptés
- Des risques psycho-sociaux et **arrêts maladie consécutifs à un épuisement** professionnel
- La perspective d'un seul CPIP à 80% sur l'antenne de St Gaudens pendant plusieurs mois
- Un seul cadre pour toute l'antenne MO Toulouse suite à la dernière CAP DPIP
- Du **manque de soutien** et des problèmes de communication sans précédent avec la hiérarchie

**Et toujours plus de missions à accomplir avec toujours plus d'exigence
Des projets innovants en attente ou animés par des cadres en lieu et place des CPIP**

**Sans parler du silence assourdissant de la DI de Toulouse suite à notre lettre ouverte de cet été :
Encore une marque supplémentaire de mépris !**

Parce que le SPIP 31/09 c'est :

- 3388 PPSMJ en stock au 31/12/2017 **sur l'antenne MO**, 3612 mesures affectées sur l'année 2017 en plus du stock -soit près de 180 mesures par mois - , 4627 propositions dans le cadre de la procédure 723-15, 7266 personnes accueillies entre juin et décembre 2017, 37391h de TIG exécutées...etc
 - 2 principaux établissements pénitentiaires soit **1712** personnes détenues et 187 PSE au 16/01/2018
 - **Toulouse- 4e ville de France-** et autant de CPIP qu'à Clermont-Ferrand (23ème ville)
- En comparaison, Lyon - 3e ville de France - 50 CPIP en MO !

En cette nouvelle année 2018, l'intersyndicale du SPIP 31/09 (re)demande à la DI:

-L'atteinte a minima des effectifs cibles dans chaque antenne par l'arbitrage de postes de CPIP en nombre suffisant à la CAP d'avril 2018

-Un plan ambitieux d'ouverture de postes sur 2019 et 2020 afin de suivre l'évolution probable des politiques pénales

-Le recrutement immédiat de CPIP contractuels afin de soulager les équipes notamment sur le CD de Muret, les antennes de Toulouse et de St Gaudens avec, pour ce site, l'attribution du CPIP placé.

-Une rencontre SANS DÉLAI avec les représentants des personnels afin de trouver des solutions pérennes aux différentes problématiques des antennes et surtout aux risques psycho-sociaux toujours prégnants.

-Enfin, nous maintenons les demandes de juillet 2017, à savoir, une **supervision** et une **inspection**

***A l'heure de la "Justice du 21ème siècle",
sortons le SPIP 31/09 du Moyen Âge !***